



1812-2012 : Viger, Harper et la République des Maringouins 1812-2012 : Viger, Harper and the Mosquito Republic

Bernard Andrès

Number 65, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007739ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007739ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Andrès, B. (2011). 1812-2012 : Viger, Harper et la République des Maringouins. *Les Cahiers des dix*, (65), 47–74. <https://doi.org/10.7202/1007739ar>

Article abstract

In 2012-2014, the Harper government will commemorate the war of 1812 between Canada and the United States. This study examines the official discourse surrounding this commemoration found in the web sites launched in 2011 by Ottawa. Beneath the historical justifications put forward by the Prime Minister and his Heritage Minister lie political motivations and an ideology that are subject to analysis here. The depiction of the inhabitants of Lower Canada in comparison to that of contemporary actors constitutes the approach adopted for this study. The point of view of the latter appears encoded in the storyline of the “Mosquito Republic” which lies at the centre of the correspondence between its author, Jacques Viger, and his friends Joseph Mermet and William Berczy. All three fought for the Canadian Voltigeurs under Charles Michel d’Irumberry de Salaberry’s command, hero of the Battle of Chateauguay.

1812-2012 : Viger, Harper et la République des Maringouins

PAR BERNARD ANDRÈS*

À la veille du bicentenaire de 1812, alors que le gouvernement conservateur érige cette date en *terminus a quo* du Canada, ne convient-il pas de s'interroger sur le sens de cette campagne commémorative ? La guerre de 1812, affirme le site *Patrimoine Canada / Canadian Heritage*, « a jeté les bases de ce qu'allait devenir le Canada, c'est-à-dire un pays indépendant et libre, uni sous la Couronne et respectueux de sa diversité linguistique et ethnique¹ ». Un Fonds de commémoration de la guerre de 1812 est dès lors créé par Ottawa pour financer des projets communautaires, fonds auquel les citoyens peuvent adresser des demandes sur le site officiel : *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*². Renonçant pour ma part à solliciter cette manne pour subventionner le présent article, je propose toutefois de nous replonger dans cette histoire en comparant le discours aujourd'hui tenu par les autorités fédérales avec la façon dont ce conflit fut vécu par les Canadiens du temps. Dans les limites de ce travail, j'opposerai le « grand récit » actuellement forgé par nos gouvernants fédéraux à un petit récit tiré de la

* Je remercie Gilles Gallichan, Pierre Monette et Yvan Lamonde pour leurs remarques avisées sur le présent travail.

1. *Patrimoine Canada / Canadian Heritage*, site consulté le 9 novembre 2011 (www.pch.gc.ca/fra/1318875423017/1318876448712).
2. La guerre de 1812 / 1812.gc.ca, site consulté le 11 novembre 2011 (<http://1812.gc.ca/>). Nous désignerons par « Site Harper » ce site du Gouvernement du Canada dédié à 1812 par le Premier ministre (dont le portrait souriant orne la page d'accueil).

correspondance de Jacques Viger, dans les années 1809-1816. Dans le prolongement de mon étude précédente³, mon attention se portera sur « La République des Maringouins », dont on retrouvera la transcription en annexe. Il s'agit d'une réflexion humoristique sur des insectes guerriers dont la description fantaisiste fait allusion à une nation guerrière ayant pour devise « Vaincre, ou Mourir ». Et Viger d'ajouter :

Chez eux,
Point de retraite,
Comme à Sackette ;
Honte à qui montre, aux Combats,
Ses pays-bas⁴ !

Quand on sait qu'en 1813, Jacques Viger, alors capitaine chez les Voltigeurs canadiens, participa à la bataille de Sackets Harbor contre les Américains, on ne peut douter du rapport entre les « Maringouins » et le Canada. Reste à analyser le sens de cette fiction imaginée par Viger qui la transmet une première fois à William Berczy fils (en 1809) et, une seconde fois, dans une version « revue, corrigée et augmentée », à son ami Joseph Mermet (en 1816). Considérons pour commencer l'intérêt aujourd'hui manifesté pour la guerre de 1812.



« La Guerre de 1812 » www.1812.gc.ca

3. Bernard ANDRÈS, « Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828), *Les Cahiers des Dix*, n° 64 (2010), p. 209-244.
4. JACQUES VIGER au Lieutenant et Adjudant Joseph D. MERMET, à bord du transport *Ocean*, port de Québec (Montréal, 28 août 1816). Archives du Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreau (P32), « Saberdache bleue », V, 4, 1816, f° 100. À l'avenir : JACQUES VIGER au Lieutenant et Adjudant Joseph D. MERMET, 1816.

Le bicentenaire de 1812

Pour bien comprendre l'actuelle campagne commémorative sur la guerre de 1812, il faut la situer dans l'ensemble des initiatives prises par le gouvernement conservateur pour exalter l'identité canadienne et revivifier les symboles de la monarchie britannique. Devenu majoritaire depuis les élections de 2011, le gouvernement de Stephen Harper estime avoir les coudées franches pour promouvoir sa conception du Canada, des Canadiens et de leur histoire. Sur le site *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*, cinq personnages emblématiques illustrent le 200^e anniversaire : le major-général Sir Isaac Brock (1769-1812), ci-devant « héros du Haut Canada », le lieutenant colonel Charles Michel d'Irumberry de Salaberry (1778-1829), présenté comme « officier canadien de l'Armée britannique, héros de Châteauguay », James Prendergast (1789-1834), sergent d'état-major, réputé « héros méconnu de la ferme Crysler », Tecumseh (1768-1813), chef de guerre shawnee dont l'appui à Brock fut décisif et, enfin, Laura Secord (1775-1868), héroïne de Beaver Dams où elle contribue à la victoire en jouant les messagères. Huit autres personnages historiques complètent le panthéon du site web officiel. Les treize emblèmes de 1812 se répartissent donc ainsi :

- cinq membres de l'Armée britannique ou de la Marine et un corsaire ;
- trois membres des premières nations et un surintendant des affaires indiennes ;
- deux femmes ;
- un « Afro Canadien » [*sic*].

Revenons sur ce casting historique. Les catégories retenues reflètent autant l'idéologie gouvernementale que la rectitude politique. Les voici dans l'ordre et l'orthographe⁵ donnés sur le site :

- Armée régulière britannique
- Premières nations
- Femmes
- Marine
- Afro Canadien
- Haut Canadien

5. « Afro Canadien » devrait s'écrire « Afro-Canadien » (sur le modèle d'« Afro-Américain ») et « Haut Canadien », s'orthographier « Haut-Canadien » (sur le modèle de « Bas-Canadien »). Notons que le rédacteur du site semble obstinément réfractaire au tiret, même dans Haut-Canada et Bas-Canada.

On y cherche en vain le « Bas Canadien ». Si deux femmes anglophones apparaissent au côté d'un ancien esclave sénégalais, ce dernier, Richard Pierpoint, est choisi pour sa couleur de peau et le fait qu'il figura dans trois guerres successives aux côtés des Anglais : lors de la rébellion autochtone de Pontiac, en 1763, durant la guerre d'Indépendance américaine et en 1812. On nous dit aussi qu'il devint « en quelque sorte un dirigeant communautaire au sein de la population noire de Niagara » et qu'il fut à l'origine d'une compagnie de miliciens noirs, le « Coloured Corps ». Ce rappel des origines multi-ethniques du Canada est également marqué par l'importance accordée aux « Premières nations » dans ce conflit. Outre Tecumseh, chef de guerre shawni, le site donne John Norton, alias Teyoninhokarawen, dit « *The Snipe* », des Six nations et le chef de guerre mohawk John Brant, alias Dekarihokenh, Ahyouwaeghs, ou Tekarihogen. Le fait que le noir Pierpoint ait été sous les drapeaux anglais contre l'ancien allié amérindien des Français mérite ici d'être relevé, tout comme le fait que les Canadiens français ne figurent dans aucune des catégories retenues, soit comme Bas-Canadiens (alors que le « Haut-Canadien » y a sa place), soit à titre de miliciens francophones. Où se terrent donc les héros francophones de 1812 ?

Ne cherchons pas notre Jacques Viger sur le site officiel de 1812. Les seules mentions des combattants francophones se trouvent sous l'appellation « Voltigeurs » et « milices canadiennes » (souvent associées aux alliés amérindiens). L'outil de recherche du site ne signale que quatre occurrences de cette milice et autant de mentions des Voltigeurs. La plupart de celles-ci sont regroupées sous la bannière de Charles de Salaberry dont on a vu qu'il s'avère intégré à la catégorie « Armée régulière britannique ». Figurant juste après le major-général Brock, le lieutenant colonel De Salaberry a droit à une notice biographique de longueur équivalente (333 mots contre les 356 de Brock). De Salaberry est présenté comme un « Canadien français de la classe seigneuriale », qui a levé « un corps d'infanterie légère composé principalement de compatriotes canadiens français, connu sous le nom des Voltigeurs canadiens ». C'est à la tête de ces troupes, explique le site *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*, qu'est remportée la bataille de Châteauguay, « au cours de laquelle 1 700 Canadiens repoussent environ 3 000 Américains ».

Sur ce point, précisons que le rapport des forces s'avérait encore plus important, accentuant encore le mérite des Canadiens. Dans sa notice biographique sur De Salaberry, Michelle Guitard écrit en effet : « Selon le rapport que Prévost rédigea le même jour, environ 300 Canadiens s'étaient opposés à 7 500 Américains. Dès lors, la bataille de Châteauguay prit l'aspect d'un mythe et fit la fierté de la population. Les Canadiens, commandés par un des leurs, avaient

démontré leur bravoure, leur valeur guerrière et leur loyauté en repoussant les Américains⁶. »

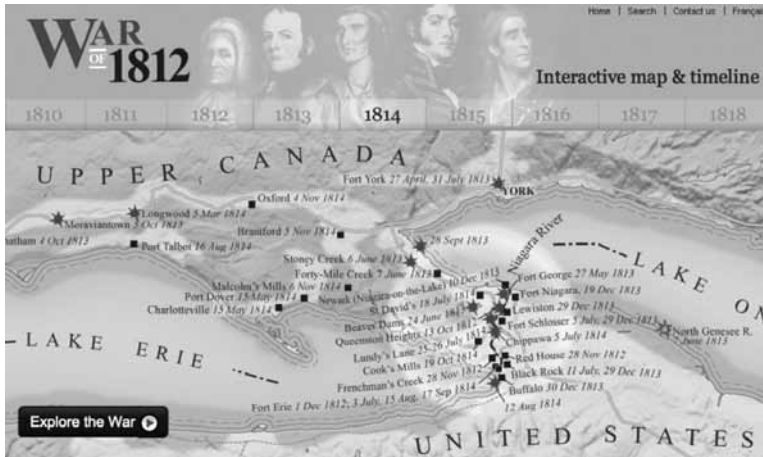
On se rappelle le poème consacré à cette bataille par Joseph Mermet et l'épique envolée : « Trois cent sur huit mille obtinrent la victoire⁷ ». Ces chiffres sont toutefois corrigés par Michelle Guitard elle-même, qui recense 510 Voltigeurs contre 3000 Américains. Pour sa part, Victor Suthren avance sur le site de la Défense nationale du Canada un millier de Canadien contre plus de 5000 Américains. Analysant militairement la bataille, Suthren conclut : « On peut donc dire que la victoire de Châteauguay aura permis de sauver le pays, grâce à une force de défense essentiellement canadienne dressée devant un envahisseur dont les effectifs lui étaient de plusieurs fois supérieurs. »

Que tirer de ces chiffres au sujet de l'engagement des Canadiens et de leurs mérites sur le terrain face aux Américains ? Le rapport des forces est sensiblement de 1 pour 2 (chez les rédacteurs de *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*), de 1 pour 25 (chez Prevost), de 1 pour 26 (chez Mermet), et de 1 pour 5 (chez Suthren, le plus fiable à mes yeux). C'est donc le site Harper *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca* qui octroie le rapport de forces le moins favorable aux Bas-Canadiens (dont la catégorie, on le sait, n'apparaît même pas dans la liste de départ). On s'en étonne d'autant plus qu'une autre page du même site intitulée « Le saviez-vous ? » rappelle bien : « Au Bas-Canada (Québec), la milice canadienne-française a joué un rôle essentiel dans la défense du Canada contre l'invasion — plus particulièrement lors des batailles de la ferme Chrysler et de Châteauguay, où les forces américaines supérieures en nombre ont été défaites et où la prise de Montréal fut empêchée. »

Défaut d'harmonisation entre les énoncés du site ? Stratégie de dissémination sémantique autorisant plusieurs lectures et neutralisant toute critique externe ? Quoi qu'il en soit, un sous-menu du site Harper, le « Coin des enseignants », conduit à un autre site plus analytique destiné aux ressources pédagogiques. Le visiteur est alors invité formellement à quitter *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca* pour se rendre à la page *Guerre de 1812* (www.eighteentwelve.ca), via l'hyperlien d'une carte interactive.

6. Michelle GUITARD, « De Salaberry, Charles-Michel d'Irumberry », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* (DBC) (<http://www.biographi.ca>). Nous reprenons l'orthographe de « Prevost » chez l'auteure bien que le nom du gouverneur s'écrive sans accent.

7. Poème reproduit dans mon article précédent, « Jacques Viger et Joseph Mermet », *Les Cahiers des Dix*, loc. cit.



« La Guerre de 1812 » www.1812.gc.ca

Cet autre site « 1812 » est produit par l'Institut Historica-Dominion, la Société géographique royale du Canada et Parcs Canada⁸. De nature didactique, ce site est assez équilibré dans son approche de l'événement, n'hésitant pas à insérer un commentaire assez critique sur l'ingratitude du gouverneur et lieutenant-général Prevost à l'égard de De Salaberry⁹.

Si, pour le commun des internautes, il est parfois malaisé de s'y retrouver dans la navigation entre ces adresses qui, toutes, émanent finalement d'organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux, le visiteur avisé ne s'y trompe pas. Nous avons affaire à une campagne idéologique greffée sur une campagne mili-

8. *Guerre de 1812*, site consulté le 11 novembre 2011 (www.eighteenthelwe.ca). Rappelons que l'Institut Historica-Dominion se dit « voué à la promotion de l'histoire, de l'identité et de la citoyenneté au Canada » (www.historica-dominion.ca/fr) ; pour sa part, la Société géographique royale du Canada a pour mandat de « mieux faire connaître le Canada aux Canadiens et au monde entier » (www.rcgs.org/fr) ; quant à Parcs Canada, l'agence gouvernementale annonce dans sa charte : « Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada » (www.pc.gc.ca/fra).
9. On y lit ainsi : « Le peu de reconnaissance que lui témoigne le lieutenant-général Prevost, premier commandant de l'Amérique du nord britannique, dans son compte rendu des événements met de Salaberry tellement en colère qu'il offre sa démission. Le duc de Kent intervient et de Salaberry reste dans l'armée. Il ne combat plus pendant la guerre et rend le commandement des Voltigeurs en 1814. Il quitte l'armée en 1815 et s'installe près de Chambly, où il devient propriétaire foncier et homme d'affaires prospère. Il reçoit la Médaille d'or de l'Armée pour son mérite à Châteauguay et est fait Compagnon de l'Ordre du Bain » (www.eighteenthelwe.ca/?q=fra/Topic/147).

taire : 1812 permet en 2012 de revivifier la fédération canadienne et lui forgeant une nouvelle origine. Non plus la Confédération de 1867, mais la guerre de 1812-1814 : une mémoire (plus) longue, pour une histoire (assez) courte, dirais-je en paraphrasant Gérard Bouchard. Mais, ce faisant, le Canada de 2012 s'octroie aussi une origine moins équivoque et plus rassembleuse que celle des Plaines d'Abraham (victoire pour l'Angleterre, défaite pour les Franco-canadiens). N'est-ce pas aussi une façon d'estomper la mémoire plus longue de la Nouvelle-France et d'en finir avec le topos des « peuples fondateurs » (Anglais, vs Canadiens-français) ? *Exit*, Cartier, Cabot, Champlain et Kirke. *Exit* D'Iberville, Phips et Frontenac. *Exit*, Wolf et Montcalm. La victoire « multi-ethnique » de 1814 contre les Américains dilue le vieux couple anglo-français en l'appariant avec les « premières nations » et les minorités culturelles de l'époque (à l'image du Canada multiculturel d'aujourd'hui). En outre et d'habile façon, le vieux repoussoir américain conforte le conservatisme de 2012 : fi du républicanisme et de l'impérialisme yankee de 1812 ! Bienfaits de la monarchie constitutionnelle couronnée par l'issue victorieuse de cette guerre qui « a jeté les bases de la Confédération et de plusieurs de nos institutions politiques. De bien des façons, cette guerre a façonné le Canada que nous connaissons aujourd'hui : [...] un pays indépendant et bilingue, doté de la plus longue frontière non défendue au monde. »

Ainsi s'exprimait à Niagara-on-the-Lake, le 11 octobre 2011, James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles à l'occasion de l'annonce des commémorations du 200^e anniversaire de la Guerre de 1812¹⁰. Ce discours (re)fondateur relaie en fait le message inaugural du Premier ministre Stephen Harper, daté du 8 mai 2011, qu'on peut lire sur le portail de son site *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*. Dans l'euphorie de la victoire électorale du 2 mai 2011 qui dote les conservateurs d'une majorité à la Chambre, le Premier ministre inscrit ce coup d'envoi commémoratif dans une plus vaste reprise en main du politique et de la mémoire. Le bicentenaire de 1812 en 2012 annonce en fait le 150^e anniversaire de 1867 en 2017. Ce savant emboîtement des espaces-temps commémoratifs inscrit en creux la longueur espérée du nouveau mandat : après 2006-2008 et 2008-2011 (gouvernement minoritaire), le Harper de 2011 vise une majorité jusqu'à 2017 ! L'artifice de cette arithmétique s'accompagne d'un feu d'artifice commémoratif. Voici, pêle-mêle, dans l'annonce de James Moore : en 2011, le 100^e anniversaire de Parcs Canada, la première tournée canadienne de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Cambridge, le 100^e anniversaire de la coupe Grey ; puis, en 2012, le 200^e anniversaire de Selkirk (Manitoba) et le

10. Je reprends le texte même du site gouvernemental *Patrimoine canadien*, consulté le 11 novembre 2011 (<http://www.pch.gc.ca/fra/1318433194538/1318433410175>).

60^e anniversaire de l'accession au Trône de la Reine d'Angleterre. Après quoi sont annoncés pour 2017 le 100^e anniversaire de la coupe Grey et de la Ligue nationale de hockey, curieusement liée au 75^e anniversaire de la Bataille de Dieppe et, bien sûr, au 150^e anniversaire de la Confédération. Ajoutons que, dans ce délire commémoratif, James Moore ajoute erronément en 2017 le 25^e anniversaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (acte manqué qui prolonge jusqu'à 2019 le mandat espéré, puis que l'ALENA date de 1994...).

Nous voilà bien loin de 1812, pensera-t-on. Que non, puisque toutes ces fébriles annonces furent proférées à l'occasion du bicentenaire de cette guerre séminale pour l'identité canadienne, conflit « où les Autochtones, les milices locales, les milices de volontaires et les régiments de langue française et anglaise ont combattu côte à côte afin de défendre le Canada contre l'invasion américaine¹¹ ». Reste à savoir comment ce grand et beau récit du Nouveau Canada conservateur compose avec les faits historiques et si les acteurs de 1812 ont vécu l'événement avec autant d'enthousiasme et de fébrilité. Retournons donc à la case départ et à l'archive de 1812. Si le témoignage de Jacques Viger m'apparaît incontournable, c'est qu'il reflète bien à mon sens l'état d'esprit des Bas-Canadiens, mais aussi la façon dont ils se racontaient alors leur histoire.

Dans un souci prophylactique dont on appréciera, j'espère, toute la sollicitude, les lignes qui suivent sont destinées, si faire se peut, à immuniser le lecteur contre la médecine commémorative qu'on s'apprête à lui servir dans les prochains mois (les prochaines années) à propos d'une guerre qui aurait « (re)fondé » le Canada. Le vaccin en sera la pique de certains moustiques doctement décrits par un Voltigeur de 1812.

Les Maringouins de Jacques Viger

J'ai exposé ailleurs la façon dont Jacques Viger (1787-1858) concevait l'histoire de son pays et collectionnait à cette fin tous les documents pertinents, à une époque où l'historiographie s'avérait encore fort embryonnaire¹². Ce touche-

11. Message du Premier ministre, « La guerre de 1812 - La lutte pour le Canada », portail du site gouvernemental *La guerre de 1812 / 1812.gc.ca*, *loc. cit.*

12. « À l'époque, seuls Michel Bibaud, Joseph-François Perrault, Georges-Barthélemi Faribault et quelques rares Canadiens français s'intéressaient à l'histoire. Principalement anglophone, la seule institution pérenne voué à cette discipline fut fondé en 1824 : il s'agit de la Société Littéraire et Historique de Québec / Literary and Historical Society of Quebec. Depuis les années 1810, Viger, lui, travaille seul, collectant fébrilement des « Matériaux pour l'histoire du Canada » et rêvant d'écrire la première histoire de son pays. C'est François-Xavier Garneau

à-tout formé chez les sulpiciens de Montréal deviendra le premier maire de cette ville et entretiendra durant une quarantaine d'année une vaste correspondance avec le réseau intellectuel et politique canadien, francophone et anglophone, mais aussi avec des lettrés de passage, comme Joseph Mermet. Cet officier du régiment de Watteville venu prêter main forte aux troupes britanniques en 1812 s'était lié d'amitié avec Viger. Durant cette guerre, l'un et l'autre composent avec humour des poèmes et Viger diffuse ceux de Mermet dans le milieu culturel bas-canadien qui s'enthousiasme notamment pour « La bataille de Chateauguay¹³ ». Les lettres spirituelles que s'échangent les deux hommes portent souvent sur la politique, mais aussi sur les femmes et la littérature. Cette relation épistolaire avait commencé peu après leur cantonnement à Kingston, dans le Haut-Canada, durant l'été 1813. Viger avait alors 26 ans et Mermet près de douze ans de plus. La paix revenue et le traité de Gand ratifié, les deux amis s'appêtent à se séparer, Mermet regagnant la France en 1816. C'est alors que Viger défie son correspondant de composer un poème sur un sujet des plus fantaisistes : l'insecte diptère communément nommé moustique et que les Canadiens se piquent de désigner par brûlot, ou maringouin. Le 28 août 1816, Viger met en scène dans un dialogue fictif la réaction de son ami¹⁴ :

Oh les *Maringouins* ! Certes ! ils feront le sujet d'un Poème... — “Comment ? un poème sur des Maringouins ?” — “Oui vraiment.” — “Mais, songez-vous que le sujet est aussi aride que l'objet est maigre !” — “Il est vrai ; mais dans des mains aussi habiles que les vôtres, on verra bientôt ce squelette se couvrir, s'arrondir,

qui la produira en 1845, pour contrebalancer les ouvrages pro-britanniques de Robert Christie, de William Smith et de John MacGregor » (BERNARD ANDRÈS, « Jacques Viger, archéologue des lettres québécoises (1787-1858) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, CXI, 1, Presses universitaires de France, mars 2011, p. 69). Voir aussi mon article « Des mémoires historiques aux Mémoires littéraires : l'apport de la Société littéraire et historique de Québec », *Voix et images*, n° 105, printemps-été 2010, p. 15-32.

13. On trouvera cette production et d'autres de Mermet dans mon article « Jacques Viger et Joseph Mermet », *loc. cit.*
14. JACQUES VIGER au Lieutenant et Adjudant Joseph D. MERMET, 1816, *op. cit.* Cette lettre a été publiée par Michel Bibaud dans *La bibliothèque canadienne. Miscellanées historiques scientifiques et littéraires*, III, Montréal, J. Lane, 1826, p. 180-184. Comme Bibaud a effectué certaines modifications par rapport à l'original de Jacques Viger (en masquant notamment les patronymes), je reviens à la première version (ici transcrite par Pierre Monette). L'orthographe et la ponctuation originales sont respectées, tout comme l'usage parfois erratique des guillemets chez Viger. Les mots soulignés dans le manuscrit sont ici en italiques. Les notes infrapaginales de Jacques Viger sont identifiées et les quelques corrections ou précisions que nous apportons pour faciliter la lecture sont entre crochets.

et... Quelle gloire pour mon Ami ! ... et pour celui à qui il dédiera son poème étique !¹⁵

Et Viger de fournir obligeamment à Mermet des pistes sur ces « maringouins¹⁶ ». La suite de la lettre s'avère une savoureuse parodie de plusieurs discours : géographique (habitat des insectes), ethnographique (mœurs et organisation sociale), historico-littéraire (origines et témoignages de voyageurs), philosophico-politique (mode de gouvernement), polémologique (art de la guerre), théologique, etc. Familier des livres savants, le bibliophile Viger se joue de leurs formules : « On lit, dans un Auteur de la plus haute antiquité, ... dont le nom m'a échappé, dont les *Mémoires* sont assez rares, — qu'à une époque, ... dont il n'a jamais pu découvrir la date, mais sous le règne d'un Souverain puissant, ... dont le nom n'est pas venu jusqu'à lui [...]. » Plus loin : « C'est à compter de cette époque, dont une malheureuse obscurité a voilé la date précise [...]. » Ici encore : « Ce que nous savons de plus sur le gouvernement de cette *Nation* [...], nous le devons aux rapports assez vagues de Voyageurs curieux et observateurs, ... qui n'ont jamais osé pénétrer dans le pays. » S'attachant lui-même à collecter la moindre source écrite ou orale sur le passé canadien, s'informant du moindre artefact recueilli dans sa « Saberdache », l'archéologue en herbe qu'est Viger joue volontiers d'auto-dérision. À quels « *Mémoires* écrits ou imprimés » peut-on se fier ? Sur quelle tradition orale, sur quels « *dits* précieux » asseoir notre science des diptères culicidés ?

La multiplication des indices renvoyant à une société humaine donne à lire ce bestiaire comme une réflexion sociopolitique sur le Bas-Canada. Mais, en période de guerre, Viger ne saurait directement viser les travers de ses contemporains (notamment les autorités coloniales). Aussi opte-t-il pour cette forme de critique sociale et philosophique chère aux utopistes qui, feignant de rêver une cité idéale, pointent les travers de leur propre société. De Thomas More à Cyrano de Bergerac et aux cités imaginaires de Campanella, de De Foigny, Vairasse et

15. JACQUES VIGER au Lieutenant et Adjudant Joseph D. MERMET, 1816, f° 97. Il va de soi qu'« étique » (mot souligné par Viger) est ici synonyme de « maigre » et ne trahit pas une coquille pour « éthique ». Les soulignements de Viger sont une forme d'insistance sur les termes ainsi démarqués, l'indice d'une double lecture possible du mot ou du syntagme pointé.

16. Je respecte les majuscules et minuscules de Viger pour « maringouins », selon qu'il désigne le peuple des Maringouins, ou les insectes maringouins. Mais l'auteur joue bien sûr avec ces deux orthographe pour maintenir la polysémie. Quand je ne le cite pas, j'emploie pour ma part la majuscule pour le groupe humain et la minuscule pour les insectes.



Souvenirs canadiens. Demoiselle peinte d'après nature par W[illiam] B[ent] B[erczy] Aquarelle, touche de gouache et de gomme arabique (1829). Œuvre peinte encadrée de motifs décoratifs gaufrés collés sur la page de l'Album [de Jacques Viger]. Archives de la Ville de Montréal (2005.157)

Voltaire, le genre a fait florès et a nourri également des productions québécoises¹⁷. À mesure que Viger égrène les « États », les « Origines », le « Gouvernement », les « Mœurs », le « Caractère », les « Armes » et le « Culte » des Maringouins, le lecteur décrypte tel ou tel trait de sa communauté, de sa région, de sa province, telle ou telle tare de l'administration coloniale¹⁸. Une note de Viger identifie les

-
17. BERNARD ANDRÈS, « Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales », dans BERNARD ANDRÈS et NANCY DESJARDINS [dir.], *Utopies en Canada, (1545-1845)*, Université du Québec à Montréal, *Figura, textes et imaginaires*, n° 3, 2001, p. 11-34.
18. Au Bas-Canada, deux autres écrivains useront avec brio de ce subterfuge pour questionner la société, Henry-Antoine Mézière, dans *L'Abeille canadienne* et Napoléon Aubin, dans *Le Fantastique* : voir DOMINIQUE PLANTE, « Henri-Antoine Mézière et l'*Abeille canadienne* : journal de littérature et de sciences (1818-1819) : vers l'érudition littéraire au Québec », Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en études littéraires, 2007 et LUCIE VILLENEUVE, « Le 'Journal-fiction' *Le Fantastique* de Napoléon Aubin (1837-1845) : Formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique », thèse de doctorat en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008.

Isles-aux-Maringouins comme les *Iles de Richelieu* (entendons de la rivière Richelieu), que l'auteur situe « à l'entrée sur *Lac St.Pierre*, près de *Sorel* ». Ailleurs, une référence à Chambly (où réside De Salaberry depuis 1814), ne laisse aucun doute sur la localisation des populations maringouines, émigrées là « depuis un tems immémorial ». S'agit-il des premiers colons de la Nouvelle-France, ou des peuples autochtones qui les précédèrent ? Au lecteur de se faire une opinion¹⁹ (tout en sachant que dans les récits de voyageurs et de batailles, Canadiens et « Sauvages » sont souvent associés).

Le passage « Leur Gouvernement » s'avère plus explicite. « Celui de ces Peuples qui, avant la conquête, portoit exclusivement le nom de Maringouin » ne peut que renvoyer qu'aux Canadiens d'avant 1759, dont les descendants, nous dit-on, sont aujourd'hui écartés de « l'*Administration* » par un gouvernement « *Oligarchique* ». C'est ce qu'on devine entre ces lignes où s'agitent plaisamment les références à des modèles politiques, dont le système *Républicain*²⁰. Si le choix entre ces options apparaît « délicat », comme l'écrit Viger, c'est moins en raison des sources d'information contradictoires qu'à cause du contexte d'énonciation. Parler de républicanisme en 1816 n'est pas évident pour un ex-collaborateur du *Canadien* (1808-1809), journal censuré par les autorités coloniales en 1810. Rappelons que la seule publication ayant pris la relève en 1813 pour défendre les intérêts bas-canadiens est *Le Spectateur* de Charles-Bernard Pasteur, un bon ami de Jacques Viger (qui correspond régulièrement avec lui). Aussi Viger ne tranche-t-il pas sur le système politique convenant le mieux aux « Maringouins » : il laisse à son perspicace correspondant le soin de « percer le mystère ». Après cette pirouette, Viger revient à la charge en précisant que « ces Peuples » sont plutôt une « *Nation* »²¹. Mais alors que la resémantisation des maringouins penche vers les Canadiens, l'épistolier brouille de nouveau les cartes. Multipliant les témoignages sur l'hostilité, comme la férocité de ces insectes, Viger rappelle en plaisantant avoir évité ces îles en 1809. Jouant sur deux registres, il opine que les maringouins ne sont pas anthropophages, « quoiqu'ils aiment extraordinairement le sang » (hommes ou insectes ?). Seule l'ivrognerie qu'on leur attribue les rattacherait aux humains (mais alors, ne s'agit-il plus des Canadiens, mais des Amérindiens ?). La section suivante (« Leurs Armes²² ») balance vers les Amérindiens avec le caractère guerrier et courageux des Maringouins, armés d'une seule lance contre l'ennemi le mieux cuirassé. Mais aussitôt le lien est-il rétabli avec les Cana-

19. Voir infra en annexe « Leurs Etats », p. 70.

20. Voir infra en annexe « Leur Gouvernement », p. 71.

21. Voir infra en annexe « Leurs Mœurs et leur caractère », p. 71.

22. Voir infra en annexe « Leurs Armes », p. 72.

diens qui, doit-on comprendre, empruntent aux autochtones « la vieille devise : — *Vaincre, ou Mourir* » (j'ai déjà évoqué plus haut la référence à la Bataille de Sackets Harbor). Suivent des considérations sur les expéditions familiales des Maringouins (Amérindiens) et leurs techniques guerrières. L'évocation se clôt sur le culte maringouin²³. L'idolâtrie de ces peuples fait référence aux autochtones, mais, par un singulier retour humoristique, Viger réoriente son propos vers les insectes piqueurs. Prenant appui sur la pratique amérindienne de la « *Fumée* », Viger la présente comme un dieu auquel ils vouent une « terreur superstitieuse ». Suit une anecdote personnelle concernant de toute évidence une attaque de moustiques dont l'auteur se serait défendu en faisant boucaner « quantité de guenilles [...] ». Cette ultime pirouette met fin au traité des Maringouins : « Mais c'est assez... c'est trop de fariboles ». Que penser de cette fantaisie narrative adressée à Joseph Mermet ?

La version de 1809

Rappelons que Jacques Viger avait déjà communiqué sept ans auparavant une version abrégée de ce récit à son jeune ami William Berczy. Si nous n'avons pas la réaction de Mermet en 1816, celle de Berczy nous est connue. William Bent Berczy (1791-1873), est le fils de William Berczy (1744-1813), peintre d'origine allemande, architecte et colonisateur, qui s'était illustré notamment à York (Toronto). Peintre comme son père, William Bent entretient d'excellentes relations avec Viger, de quatre ans son aîné. Durant la guerre de 1812, William est officier chez les Canadian Chasseurs, un corps de miliciens proche des Voltigeurs et qui, lui aussi, fut engagé dans la bataille de Crysler's Farm en 1813. Quand Jacques lui envoie la première version de son écrit sur les maringouins, Berczy fils la reçoit avec plaisir et gratitude. Mais aussi avec une certaine appréhension, due aux allusions politiques que William y repère. Viger ne craint-il pas qu'on interprète mal (ou trop bien) ses insinuations sur le régime en place ? « J'ai lu *avec admiration* votre docte digression géographico-statistique et diplomatique des *Iles Maringouins*, et de leurs habitants », écrit William en juin 1809. Avant de lui communiquer de façon fort alambiquée ses observations, Berczy tient à exprimer « un avis amical et fraternel » à son correspondant. Il le met en garde contre la diffusion d'idées subversives. Certes, affirme-t-il, « je coïncide *verbatim et litteratim* en principe sur les sujets que vous venez de traiter ; [...] je trouve que ces principes ne contiennent rien qui ne coïncident strictement avec les devoirs de l'honnête homme, considéré relativement au bien public ». Mais comment réa-

23. Voir infra en annexe « Leur Culte », p. 72.

giraient les gens en place et les profiteurs du gouvernement s'ils tombaient sur les écrits de Viger ? En ce qui le concerne, Berczy reste discret sur ses convictions : « [...] comme il y a peu d'hommes qui, ayant goûté tant soit peu le charme de gouverner les autres et de s'engraisser à leurs dépens, ne soient choqués que de grandes vérités, tendantes [*sic*] à promulguer l'exercice de la vertu et — par conséquent — au bien général, soient énergiquement dites et promulguées, je me hasarde très rarement à les tracer sur le papier. »

Viger ne devrait-il pas en faire autant ? Et le peintre de conseiller la plus grande retenue au jeune homme qui, quelques mois plus tôt, collaborait encore au journal *Le Canadien*. « *Sapienti sat* », insiste lourdement William : « À bon entendeur, demi-mot ». C'est donc à mots couverts que Viger se fait servir une leçon d'auto-censure : « si vous n'êtes pas assez sapiens, je vous expliquerai cette énigme dans un autre tems quand personne ne pourra à mon insçû donner une fausse explication à mes principes et à mes paroles ». Ce sens du secret, ce goût pour l'allusion, nous les avons déjà observés dans la correspondance entre Mermet et Viger²⁴. L'imprudencence du jeune Viger s'explique par sa confiance dans la discrétion de ses correspondants. Mais à une époque où les lettres donnent couramment lieu à des lectures publiques, comment s'assurer d'une diffusion restreinte aux seuls intimes ? William lui-même qui vient de rédiger le récit d'une visite à l'Île d'Orléans ne diffusera qu'avec mille précautions son texte. Pour que Viger y ait accès, il devra le demander à l'épouse de William, Louise-Amélie Panet, « en lui présentant cette lettre [de juin 1809] comme une *lettre-de-créance* ». Pourtant, la lecture de ce voyage à l'Île d'Orléans n'offre aujourd'hui rien de compromettant à nos yeux. Il faut croire que le climat idéologique était assez lourd aux Bas-Canada, alors que les guerres napoléoniennes faisaient rage, tout comme la guerre parlementaire entre le gouverneur Craig et l'Assemblée. On sait que *Le Canadien* sera bientôt fermé, ses rédacteurs emprisonnés. Quant au bouillant Jacques Viger, n'était-il pas alors sommé de s'assagir, comme le lui conseillait aussi sa femme, Marie-Marguerite La Corne ? Veuve du major John Lennox, elle venait d'épouser l'hiver précédent Jacques Viger, de douze ans plus jeune qu'elle. Léo Beaudoin et Renée Blanchet évoquent dans leur biographie de Viger la reprise en main idéologique à laquelle s'évertue Marguerite depuis quelques mois :

Il semble bien en effet qu'à partir de son retour à Montréal, en juin 1809, Jacques Viger ne sera plus le jeune provocateur aux idées volontiers teintées de voltairianisme puisées à la fréquentation de Joseph Papineau, son parrain et modèle. Le style de vie de Marguerite et l'éducation donnée à ses enfants prouveront qu'elle ne badine pas avec ses convictions politiques et religieuses ; elle tolère mal ou pas du tout,

24. BERNARD ANDRÈS, « Jacques Viger et Joseph Mermet », *loc. cit.*

dans son salon, l'anticléricalisme bon ton dont se targue une partie de la bourgeoisie montréalaise. Son jeune époux en vient rapidement à partager cette rigueur, du moins extérieurement²⁵.

« Du moins extérieurement », en effet, si l'on en juge par la correspondance du jeune homme avec Berczy, puis, seize ans plus tard, avec Mermet. Un autre détail tend à confirmer le contenu subversif, pour l'époque, des « fariboles » de Viger : la disparition dans ses sacro-saintes archives de sa « Digression géographico-statistique et diplomatique des Iles Maringouins ». N'écrit-il pas dans une note ponctuant sa lettre de 1809 : « Il faut que j'aie détruit le brouillon de ma lettre du 11 Juin, à laquelle Mr. B. [Berczy] fait allusion, et réponse par la présente, puisque je ne la trouve point dans mes papiers : Mr. B. ne paroît pas, non plus, avoir conservé l'original ; du moins, on l'a cherché en vain. » Ainsi donc les deux épistoliers ont-ils cru bon de détruire la pièce à conviction. Rappelons que Mermet et Viger en feront autant avec les écrits licencieux dont ils parlent pourtant avec gourmandise dans leur correspondance²⁶. Reste à s'interroger sur le choix du comparant dans le « badinage » sur les maringouins : pourquoi ces insectes et non pas d'autres pour désigner latéralement les Bas-Canadiens ou des réalités politiques auxquelles ils étaient confrontés ? Observons sur ce point que l'auteur franco-américain St. John de Crèvecoeur usait en 1782 des abeilles pour représenter le peuple américain dans sa quête d'indépendance²⁷. Distinguons donc le mot « maringouin » de la chose, ou des choses auxquelles on a pu l'associer, comme des usages qu'on put en faire.

25. LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, dans *Jacques Viger. Une biographie. Suivi des Lettres de Jacques et de Marguerite 1808-1813*, Montréal, VLB éditeur, 2009, p. 42.

26. Je renvoie ici à mes observations sur les « Nonades », les sous-entendus et les double-sens dont ils usent dans leur correspondance de février 1814 (« Jacques Viger et Joseph Mermet », *loc. cit.*).

27. ST. JOHN DE CRÈVECOEUR, *Letters from an American Farmer; Describing Certain Provincial Situations, Manners, and Customs, not Generally Known, and Conveying Some Idea of the Late and Present Interior Circumstances of the British Colonies in North America — Written for the Information of a Friend in England, By J. Hector St. John, A Farmer in Pennsylvania*, London, Printed for Thomas Davies in Russell Street Covent-Garden, and Lockyer Davis in Holborn. Je renvoie à la traduction et à la présentation qu'a publié récemment Pierre Monette des *Lettres d'un fermier américain* (Les Presses de l'Université Laval, 2009), ainsi qu'à sa remarque : « La plupart des commentateurs s'accordent pour interpréter ce récit dans le même esprit que D. H. Lawrence, qui y voit « une parabole de la résurrection américaine » dans laquelle les abeilles sont de « frères démocrates » et de « vrais yanks », c'est-à-dire des yankees, « fuyant le jabot du roitelet [*sic*] d'Europe » — « *escaped from the craw of the king-bird of Europe* », peut-on lire dans la version originale de l'essai de Lawrence » (p. 442).

Archéologie du maringouin

Contrairement à la croyance populaire, le lexème « maringouin » n'est pas une invention canadienne pour « moustique », création par formation onomatopéique dérivée du bruit du diptère à l'approche de sa proie (« ou-in, ou-in, ou-in ! »). S'il s'avère infernal pour Viger dans la vallée du Richelieu, il était déjà connu au XVI^e siècle par les Tupi-Guaranis brésiliens, comme l'indique son étymologie (« maringon », 1566, dicit *Le Robert historique de la langue française*). Le *Trésor de la langue française informatisé*²⁸ retrace encore le lexème au Brésil, dans cette France équinoxiale où séjourne Claude d'Abbeville en 1612²⁹. Pierre Boucher raconte dans son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France* (1664) les ravages commis par ces insectes dont les Amérindiens se servaient pour tourmenter leurs prisonniers. Il qualifie les maringouins, « autrement appelez Cousins » de « seconde incommodité » de la colonie, après les Iroquois. À ce sujet, Gilles Gallichan observe « que ces bestioles voraces et sans scrupules, engagées par légions sous les soutanes, ont pu mériter de puissantes œuvres expiatoires à nos pieux missionnaires ». Il rappelle aussi son usage chez Louis Hémon (*Maria Chapdelaine*, 1916) et la savoureuse turlute de La Bolduc en 1930 : « Les Maringouins³⁰ ». Le fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec* (www.tlfq.ulaval.ca) recense pas moins de 200 occurrences du mot entre 1609 à 1930, tantôt sous sa forme « maringoine », tantôt associé aux « mousquilles », aux « mouches luisantes » ou aux « mousquites » (les Hurons l'appelaient « Yachiey³¹ »).

Si l'on peut donc, dès la Nouvelle-France, retracer le mot et l'insecte, son utilisation métaphorique semble plus récente. Le *Littré* signale un premier usage du genre en 1775 chez Beaumarchais qui, dans *Le Barbier de Séville*, fustige la « république des lettres ». On y voit, dit Figaro, « des loups, toujours armés les uns contre les autres ». Et le barbier d'énumérer parmi la faune littéraire « [...] tous les insectes, les moustiques, les cousins, les critiques, les *maringouins*, les

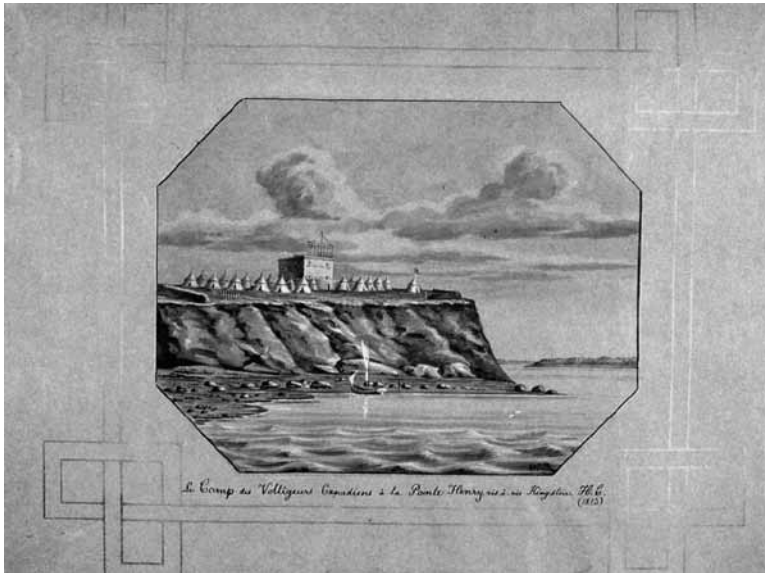
28. *Trésor de la langue française informatisé* (ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

29. CLAUDE D'ABBEVILLE, *Histoire de la mission des pères capucins en l'isle de Marignan et terres circonvoisines où est traicté des singularitez admirables & des mœurs merveilleuses des indiens habitans de ce pais*, Paris, F. Huby, 1614, p. 255.

30. GILLES GALLICHAN, communication du 15 novembre 2011. On peut écouter la chanson de La Bolduc « Les Maringouins » sur YouTube : www.youtube.com/watch?v=p9WRszaE_ok.

31. Selon GABRIEL SAGARD, *Le grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la mer douce, és derniers confins de la nouvelle France, dite Canada [...]*, [1632], Paris, Tross, 1865, II, p. 214.

envieux, les feuillistes, les libraires, les censeurs et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres [...]»³². Nous n'avons plus affaire ici à l'usage entomologique du mot, mais à une resémantisation polémique. On la retrouve par exemple en France au XIX^e siècle dans un texte satirique du poète Amédée Pommier, dit Le Métromane (1804-1877). Fustigeant les « bassets de la littérature » et la « coalition des médiocrités » que représentent les critiques, il se déchaîne contre ces parasites de la création : « Maringouins qui vous font d'importunes blessures / Fange qui vous salit de ses éclaboussures³³. » L'idée du parasitage chez Pommier rejoint celle du vampirisme chez Viger, telle qu'il apparaît dans une lettre que le Voltigeur adresse à sa femme le 10 juin 1813. Viger y décrit le campement des Canadiens français à la Pointe-Henry, en face de Kingston.



Souvenirs canadiens. Le Camp des Voltigeurs canadiens à la Pointe Henry, vis-à-vis Kingston H[aut]-C[anada] Aquarelle avec rehauts de gouache et d'encre (1813. Attribué à William Bent Berczy. Œuvre dessinée sur la page de l'*Album* [de Jacques Viger], encadrée de bordures décoratives. Archives de la Ville de Montréal (2005.106)

32. PIERRE-AUGUSTIN Caron de BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile* (acte I, scène 2) ; je souligne.
33. AMÉDÉE POMMIER, *Crâneries*, Paris, Dolin, 1842, p. 172.

L'extrait suivant illustre bien l'usage métaphorique du maringouin fait par l'auteur. Viger narre avec humour les conditions d'hébergement de ses compagnons de guerre :

[...] partageant notre couche avec des reptiles de toutes formes et sortes ; exerçant, dans les plus petits détails, la charité la plus ample envers dix millions d'insectes tous plus dégoûtants les uns que les autres. Phlébotomisés par les *maringouins*, bistourisés par les moustiques, ventousés par les brûlots, nous sommes de plus menacés d'être mangés vifs par les rats de bois, quand ils auront fini de nos vivres³⁴.



Souvenirs canadiens. Ch[arles] de Salaberry, d'après un tableau de A. Dickinson, gravé par A. B. Durand. Gravure et découpage d'une signature originale de Salaberry. En haut côté pile de la médaille: « Châteauguay - 26 oct. 1813 ». À gauche des armoiries: « Lieut Colonel Charles de Salaberry ». À droite des armoiries: « C.B. Commandant le Régiment des Voltigeurs canadiens &ca &ca ». Sous les armoiries: « Force à Superbe - Mercy à Foible ». Reproduction d'une page insérée dans l'*Album* [de Jacques Viger]. Archives de la Ville de Montréal (2005.208)

34. JACQUES VIGER, correspondance avec Margueritte Viger La Corne, 10 juin 1813. Lettre reproduite dans l'album *Souvenirs canadiens* de Jacques Viger (« Extrait d'une lettre d'un Officier Voltigeur à sa dame »), Archives de la Ville de Montréal, 2005, p. 104 (je souligne).

Et Viger d'ajouter avec une ironie mordante : « Que de vampires, dans un pays où il n'y en a point, dit-on ! [...] Oh Dieu ! Quel pays ! » C'est dans le même registre que peuvent être lues d'autres occurrences des *Maringouins* chez notre auteur, quand il leur fait désigner à mots couverts les profiteurs du système politique bas-canadien³⁵. C'est du moins la lecture qu'en donnait William Berczy en 1809, quand il commentait la première version des *Maringouins* dont il a été question plus haut. La comparaison de ces versions successives de la « République des Maringouins », comme l'usage que fait Viger de ces insectes dans sa correspondance avec son épouse en 1813 confirment que la cible reste toujours les gouvernants corrompus qui spolient leurs commettants bas-canadiens.

Tout indique, dès lors, que la version de 1809 des *Maringouins* (« docte digression géographico-statistique et diplomatique des Iles Maringouins ») était autrement plus virulente que celle de 1816. D'où, probablement, sa disparition des archives chez Berczy comme chez Viger. Quand ce dernier la reprend en 1816 à l'intention de Mermet, c'est, on l'a vu, dans une version « revue, corrigée et augmentée » (je souligne). Nul doute que la *correction* réside dans l'atténuation des attaques contre l'oligarchie en place et dans la complexité du cryptage évoqué plus haut : jeu sur les codes discursifs de l'énoncé savant, brouillage des références entre animalité et humanité, entre Canadiens et Amérindiens, entre monarchisme, républicanisme et oligarchie, etc. Cette polysémie de 1816 est aussi pratiquée, on l'a vu, dans un texte « augmenté » par rapport à celui de 1809. Cette amplification m'apparaît comme une dilution du message antérieur qui, plus bref mais plus vif, devait être assez pamphlétaire pour alarmer Berczy. La caractéristique du pamphlet ne réside-t-elle pas justement dans sa brièveté même, selon la formule du polémiste contemporain de Viger, Paul-Louis Courier (1772-1825) : « *De l'acétate de morphine*, un grain dans une cuve se perd, n'est pas senti, dans une tasse fait vomir, en une cuillerée tue, et voilà le pamphlet³⁶ » ? Au lendemain de la guerre de 1812, le jeune Viger ne veut certes tuer personne. S'il exprime plus ou moins clairement ses humeurs dans le secret de sa correspondance, l'homme public qu'il est en passe de devenir tient surtout à démontrer le loyalisme de ses compatriotes et le sien propre. D'où le culte voué par les Canadiens au lieutenant

35. Je me suis demandé si, à l'époque de Viger, on pouvait sous cette épithète critiquer en Chambre ses adversaires, mais une recherche effectuée par Christian Blais dans la banque de données des débats parlementaires au Bas-canada n'a pas permis de retracer l'usage du mot « maringoin » parmi les députés (qui ne manquent pas, par ailleurs et jusqu'à nos jours, de se donner des noms d'oiseaux). Mes remerciements à Christian Blais, de la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, pour sa communication du 16 novembre 2011.

36. Paul-Louis COURIER, *Pamphlet des pamphlets*, Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1824, p. 13 (souligné par l'auteur).

colonel Charles Michel d'Irumberry de Salaberry... dont le portrait trône au cœur de l'*Album* de Viger³⁷.

Pour conclure

La géométrie variable des *Maringouins* de Jacques Viger est à l'image de son parcours professionnel et idéologique au Bas-Canada³⁸. Il témoigne aussi de la façon dont fut vécue la guerre de 1812 par les Canadiens français. Mon article précédent évoquait les premières difficultés rencontrées par Prevost dans la levée des milices et les sourdes critiques formulées chez les Voltigeurs à l'endroit des officiers britanniques. La retraite de Sackets Harbor en 1813 leur parut une erreur stratégique et ils ne prisèrent guère la manière dont Prevost et Wattenwyl volèrent un temps la victoire de Chateauguay à De Salaberry. Que dire de l'ingratitude du gouverneur à l'endroit de ce dernier, comme de la difficulté qu'il eut à obtenir une promotion ? Viger lui-même dut souffrir en 1813 d'une destitution à la suite d'un malentendu. Tous ces incidents s'avéraient intimement liés à la crise politique agitant le Bas-Canada depuis l'administration de Craig que défiait le Parti canadien, majoritaire en Chambre. Si l'arrivée de Prevost apaisa ces tensions, la guerre de 1812 ne put les dissiper, comme en témoigne, la paix revenue, la reprise des débats et les demandes réitérées d'un Conseil exécutif responsable de son administration devant les membres élus de l'Assemblée. Que dire de la montée du réformisme et même du républicanisme dans l'aile radicale du Parti patriote ? Autant de frictions « inter-communautaires » que, 200 ans plus tard, les commémorations conservatrices n'entendent point réveiller dans la population canadienne (et québécoise).

Nous fêterons donc bientôt (ou nous observerons comment on fêtera) le bicentenaire de cette guerre « fondatrice », sans trop savoir ce qu'en eût pensé Jacques Viger au terme de sa carrière. Dans le bourdonnement des célébrations harperiennes, quel sens donnerait aujourd'hui Viger à sa fable des *Maringouins* ?

37. Il n'est pas indifférent que Jacques Viger ait aussi inséré dans son *Album. Souvenirs canadiens* (Archives de la Ville de Montréal : 2005, p. 208) un portrait de Napoléon Bonaparte, témoignage symptomatique de l'attachement que des Bas-Canadiens vouaient encore à la France, via ce personnage que la propagande britannique vouait, elle, aux gémonies. Craig ne soupçonnait-il pas « le Corsicaïn » de subventionner *Le Canadien*, d'où sa fermeture en 1810 ? Voir à ce sujet l'étude de Claude Galarneau, « La légende napoléonienne au Québec », *Recherches sociographiques*, XXIII, 1-2, janvier-août 1982, p. 171.

38. Je rappelle ailleurs comment « Viger évoluera du Parti canadien, au réformisme modéré, puis au conservatisme et à l'ultramontanisme » : BERNARD ANDRÈS, « Jacques Viger, archéologue des lettres québécoises (1787-1858) », *loc. cit.*, p. 67.

Comment, enfin, le Québec, dans 200 ans, se rappellera-t-il les commémorations de 2012 ? Paraphrasons le cher Viger en guise de conclusion :

On lit, dans un Auteur de la plus haute antiquité, ... dont le nom m'a échappé, dont la *Mémoire* a défailli, — qu'à une époque, ... dont on n'a jamais pu découvrir la date, mais sous le règne d'un Premier ministre majoritaire, ... dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, — qu'un presque-pays, qui, jusque-là tenait d'un autre sa légitimité, crut bon se libérer des *Brûlots*, *Frappe-d'abord*, *Moustiques*, *Mousquilles* et autres *Yachiey*. Pourtant le moins nombreux de tous ceux qui habitoient ce Continent, ce peuple jadis belliqueux, entreprenant, mais indécis décida de ne plus l'être. C'est à compter de cette époque, dont une malheureuse obscurité a voilé la date précise, que ces gens de françoise parlure, jusque-là toujours divisés d'intérêts et de politique, se sont formés une petite République, ont tous pris le noms de *Maringouins* et l'ont même donné à leur État. Ce que nous savons de plus sur le gouvernement de cette *Nation*, si célèbre de nos jours, nous le devons aux rapports assez vagues d'un vieux collectionneur au nom de Viger, qui n'a jamais osé figer son récit, mais qui n'a pas manqué de communiquer, *vivâ voce*, à la postérité ce qu'il avait vu et prévu pour les siens.

*

Bernard André.

APPENDICE

Lettre de Jacques Viger au sujet d'une « République
des Maringouins » (1816)

JACQUES VIGER au Lieutenant et Adjudant Joseph D. MERMET, à bord du transport *Ocean*, port de Québec (Montréal, 28 août 1816). Archives du Séminaire de Québec, *Fonds Viger-Verreau* (P32), *Saberdache bleue*, vol. 5, 1816, no 4, p. 94-104 (transcription de Pierre Monette).

Au Lt. et ADjt. JD Mermet, à bord
du Transport Océan, port de Québec.

Montréal, 28 Août, 1816.

Aimable Ami, — Depuis votre départ de Montréal, je n'ai reçu de vous qu'un petit bout de lettre du 11 Juillet dernier ; pourtant, dans votre Billet à Madame Viger, du 16 de ce mois, vous avancez hardiment m'avoir écrit trois fois ! ... Parbleu ! je ne puis que vous admirer ; vous ne faites rien à demi ; et, quelque rôle que vous entrepreniez, vous saisissez le caractère du personnage aussi promptement que vous en prenez l'habit. Le Rimeur a ses licences, n'est-ce pas ? Le Voyageur a son *privilege* ; qui en doute ? Je vois au moins que vous n'en ignorez rien ; aussi méritez-vous ce méchant distique :

Qui dit Poète et Voyageur,
Dit, à coup sûr, double menteur.

Mais amplifions cette idée ; et, mettant chapeau bas, disons : —

Ecrire avec élégance,
Avec grâce et sentiment....
C'est bien de votre *Adjudance*
L'incontestable talent :
Mais surtout, avec aisance,
Broder le plus noblement....
C'est en ce, par préférence,
(Passez-moi le compliment,)
Que brille par excellence,
Le Poète-voyageant !

Quels bouts rimés ! ... quel poulet ! allez-vous dire ? — Est-ce ma faute à moi si je ne puis mieux faire ? Et pourquoi faut-il que j'aie la démangeaison de rimailler, sans en avoir le talent ; tandis que celui qui a la certitude de plaire en

rimant, n'a point la complaisance de nous procurer plus souvent ce plaisir ! Point de rancune au moins ; point d'humeur ; point de bouderie même : ou bien, si vous ne pouvez vous défendre d'en avoir, exhalez-la bien et dûment sur une chétive monture, sur votre étroit *Océan*, sur le sable de Sorel, sur l'anglomanie de Kingston, sur l'humide Bivouac de la River Niagara, sur les Maringouins, les Moustiques, les Brûlots, les neiges, les glaçons, la *friduleuse* canicule du Canada³⁹, &c. &c.

Oh les *Maringouins* ! Certes ! ils feront le sujet d'un Poème.... — “Comment ? un poème sur des *Maringouins* ?” — “Oui vraiment.” — “Mais, songez-vous que le sujet est aussi aride que l'objet est maigre !” — “Il est vrai ; mais dans des mains aussi habiles que les vôtres, on verra bientôt ce squelette se couvrir, s'arrondir, et... Quelle gloire pour mon Ami ! ... et pour celui à qui il dédiera son poème étique !” ... Ecoutez bien⁴⁰.

Leurs Etats.

Vous avez résidé, quelques temps, dans leur Domaine principal, tout auprès de leurs Etats. C'est de ce groupe d'Iles situées à l'entrée sur *Lac St.Pierre*, près de *Sorel*, que partent, de tems en tems, ces innombrables *Colonies* que vous avez vues répandues dans les différentes parties du Canada. Ce sont les *Isles-aux-Maringouins*⁴¹ enfin, qui fournissent, depuis un tems immémorial à ces bruyantes et incalculables Emigrations.

Leurs Origines.

On lit, dans un Auteur de la plus haute antiquité, ... dont le nom m'a échappé, dont les *Mémoires* sont assez rares, — qu'à une époque, ... dont il n'a jamais pu découvrir la date, mais sous le règne d'un Souverain puissant, ... dont

39. « Une froide Canicule n'est pas une chose ordinaire en Canada, telle fut pourtant celle de 1816. Il fit froid jusqu'à la fin du mois de Juin ; et il gela même plusieurs fois, dans ceux de Juillet et Août. Quelques-uns attribuèrent cette température extraordinaire aux grandes taches qui se montrèrent alors dans le Soleil. » [Note de Jacques Viger]

40. « *Le Badinage* qu'on va lire, est une “seconde Edition, revue, corrigée et augmentée,” de celui que je faisais sur les *Iles-aux-Maringouins* (pour la 1^{ère} fois,) à mon vénérable Ami M^r. Wm. Bercy, dans une de mes lettres du 11 Juin 1809. C'est un larcin fait à l'*amitié*, que je ne dois pas taire, si j'en veux mériter le pardon... Il ne m'a pas profité, non plus qu'à la réputation de mon ami Mermet, puisque je suis encore à savoir (Janvier, 1839), si Mermet a jamais reçu ma lettre du 28 Août 1816 et s'il a, en conséquence, “*chanté les Maringouins.*” J'ai reçu plusieurs lettres de lui depuis 1816, mais non pas *les premières*, qui ont été perdues en route et qui devoient accuser — ou non — la réception de la mienne. » [Note de Jacques Viger]

41. « Plus correctem[en]t, les Iles de Richelieu. » [Note de Jacques Viger]

le nom n'est pas venu jusqu'à lui, — ces Iles, qui jusque-là avaient appartenu à différents peuples, tels que *Brûlots*, *Frappe-d'abord*, *Moustiques*, &c, furent soumises par les *Maringouins* ; peuple belliqueux, entreprenant, et le plus nombreux de tous ceux qui, comme eux, habitoient cet *Archipel*. C'est à compter de cette époque, dont une malheureuse obscurité a voilé la date précise, que tous ces différents Peuples, jusque-là toujours en guerre, toujours divisés d'intérêts et de politique, se sont formées une petite République, ont tous pris le noms de *Maringouins* et l'ont même donné à leurs Etats réunis. Ce que nous savons de plus sur le gouvernement de cette *Nation*, si célèbre de nos jours, nous le devons aux rapports assez vagues de Voyageurs curieux et observateurs, ... qui n'ont jamais osé pénétrer dans le pays. Je dis *rapports vagues*, et c'est mal dit : s'ils n'ont pas, comme l'Auteur dont j'ai déjà fait mention, laissé des *Mémoires* écrits ou imprimés, ils n'ont pas manqué de communiquer, *vivâ voce*, à leurs Contemporains ce qu'ils avaient vu, et la *Tradition* la plus exacte et la plus fidèle nous a enfin mis en possession de leurs *dits* précieux.

Leur Gouvernement.

Selon quelques-uns de ces Voyageurs, le gouvernement Maringouins est *Monarchique* ; selon d'autres, il est *Républicain* ; ceux-ci prétendent qu'il est *Aristocratique* ; ceux-la veulent absolument qu'il soit *Oligarchique*, et que les membres de l'*Administration* ne puissent être choisis que parmi celui de ces Peuples qui, avant la conquête, portoit exclusivement le nom de *Maringouin*. Il est un peu délicat d'adopter une de ces opinions à l'exclusion des autres, vû la *respectabilité* commune des sources où nous puisons. Aidé néanmoins de ces *lumières*, un observateur doué de votre perspicacité peut bien vite percer le mystère ; et je me flatte que, curieux comme vous êtes, ne voyageant que pour vous instruire, content de rencontrer des obstacles pour pouvoir les surmonter, et aimant à communiquer votre science ; — nous aurons de vous certainement la solution de ce petit problème.

Leurs Mœurs et leur Caractère.

On sait encore que ces Peuples, ou plutôt, cette *Nation*, n'est point du tout hospitalière ; qu'elle est même féroce. Ce caractère hostile, que tous nos Auteurs

s'accordent à lui donner, a été la cause que je n'osai hasarder une descente dans ces Iles, en 1809, durant un séjour de trois jours que je fis alors dans ces parages. Les Maringouins ne sont point, dit-on, anthropophages, quoiqu'ils aiment extraordinairement le sang. On leur reproche généralement d'être adonnés à l'*ivrognerie* ; et c'est de cette liqueur dont ils aiment à s'enivrer. Ils sont tellement enclins à ce vice, et si peu maîtres de vaincre leur goût pour cette boisson, qu'il est rare, quand elle est à leur disposition, qu'ils ne trouvent leur tombeau dans l'usage immodéré qu'ils en font toujours alors.

Leurs Armes.

Les Maringouins sont *guerriers* ; ils sont au combat d'une ardeur sans possible. Ni la disproportion du nombre, ni la supériorité des armes de leurs ennemis, ne sauroient ébranler leur courage ; et quoiqu'ils n'aient qu'une *Lance* pour toute arme, il n'est point d'antagoniste, fût-il cuirassé et armé de pied en cap, avec lequel ils hésitassent un instant de se mesurer. C'est d'eux que nous vient (dit encore un Voyageur dont je tairai le nom, et pour cause...) la vieille devise :

— *Vaincre, ou Mourir.* Chez eux,
Point de retraite,
Comme à Sackette ;
Honte à qui montre, aux Combats,
Ses pays-bas !

Les femmes et les enfants suivent leurs maris & leurs pères dans toutes les expéditions et sont utilement employés. Une particularité bien extraordinaire chez ces peuples, et qui doit nous faire ressouvenir avec gratitude ; que partout où croit le *poison*, là aussi se trouve l'*antidote*, c'est que leurs *Troupes* ne peuvent jamais être employés en embuscade : les attaques par surprise ne leur réussissent jamais. Ceci est dû, sans doute, à leur impétuosité naturelle, ou au *brandissement* particulier de leurs lances, qui occasionne un cliquetis continuel, assez bruyant pour annoncer toujours leur *approche*, ou déceler l'*Embuscade*.

Leur Culte.

Je puis vous assurer, comme l'ayant vérifié moi-même, que ces peuples sont encore *Idolâtres*, et ce qui nous surprendra, c'est que la vue seule de leur Dieu entre les mains de leurs ennemis, suffit pour leur faire cesser tout combat, et même prendre la fuite. C'est à la *Fumée* qu'ils rendent ce culte de terreur superstitieuse. Plusieurs de leurs Escadrons étant venus nous attaquer, à notre paisible bord, (en 1809,) nous leur présentâmes la *Divinité* en question, à laquelle nous consacrâmes

quantité de guenilles, (hélas ! que ne fait pas faire la crainte du danger !) et dans un instant nous en fûmes délivrés...

Mais c'est assez... c'est trop de fariboles.

J'ai dépêché, dans le tems, au Colonel De Salaberry, vos Vers sur *Chambly*, (page 92⁴²), après en avoir pris copie, et les avoir lus à nos amis. Vous dire qu'ils ont applaudi, seroit vous répéter ce que je vous ai dit cent fois, si je leur ai lu cent fois de vos Vers ; ainsi je me tairai. Seulement, il me semble que vous avez omis la *fin finale* de ce petit poëme. Que diable ! à vous en croire sur votre parole, c'est un nouvel Eden que ce Chambly ! Tout y est beau ! tout y est bon ! ... *les chemins les plus unis* ... ein ! *Les Boileau*, le *Mermet* marchant droit comme des III [i], ... hé ! n'est-ce-pas ? Ce Chambly, je gage, est bien le lieu le plus *superlatif* de tous les lieux *superlativement superlatifs* du Haut et du Bas Canada ! — “Mais, mais⁴³ ...,

Mais ce Chambly, vraiment, est merveilleuse chose ! dit Colas à Perrette sa compagne ; et Perrette lui répond, avec certain clin d'œil : —

Mon cher, quand on est *Gris*, tout est couleur-de-roses” Ahi ! ahi ! qu'en dites-vous ? Où cette Perrette a-t-elle pris cette logique ? — Allons, mon brave, si le Colonel m'écrit, je tâcherai de vous le faire savoir.

Adieu, mon cher Ami ! Adieu, pour longtems sans doute ! Puissiez-vous baiser, dans la quinzaine de votre départ, le sol natal ! serrer contre votre sein ces excellents *Dieux pénates* ! On a *trop d'un cœur*, quand on est loin de sa patrie et qu'on désire la revoir ; mais il en *faudroit une centaine* quand on y rentre après vingt ans d'exil, pour pouvoir savourer, sans en rien perdre, le plaisir indicible, inexprimable, qu'on doit alors éprouver. Oh ! ce doit être un délire... une volupté.... indéfinissables ! Puissiez-vous jouir bientôt et longtems.... bien longtems, de ces jouissances extatiques qui vous attendent, vous et votre aimable compagne à Lyon et à Malte ! Que les honneurs, juste récompense du vrai mérite et des services importants, pleuvent sur vous et vos enfants, mon cher Ami ! Que Plutus vous prodigue ses trésors ! Puissiez-vous trouver un *bon ami* ! Et, puissé-je, un jour, pour prix de mon amitié sincère envers votre sensible famille, (pardonnez-moi cet égoïsme) être assez heureux que d'être le témoin oculaire de votre bonheur !

42. Jacques Viger renvoie ici au poëme « Chambly », retranscrit dans une lettre antérieure de Mermet, datée du 16 août 1816, où l'auteur annonce son retour en France (*Saberdache bleue*, V, 2, 1816, p. 91-92).

43. Nous respectons l'usage parfois erratique des guillemets chez Viger.

Mes souhaits pour vous, mon cher Ami, sont répétés de tout cœur, de toute âme, par tous les membres de ma famille, grands et petits : vous n'en saurez douter, je me flatte. Rappelez-les donc tous au tendre souvenir de Mad Mermet, et embrassez bien cordialement pour eux et pour moi vos intéressants enfants.

Adieu ! Adieu ! — c'est avec serrement de cœur que j'écris ce triste mot. En quelque lieu que vous soyez, écrivez-moi : ... tant que vous vivrez, écrivez-moi ; soyez heureux ! et aimez toujours

Votre Ami bien sincère

Et bien affectionné.

Js. Viger
